

## **CSAL du 9 octobre 2026**

### **Déclaration liminaire**

Madame la Présidente,

Le 29 septembre, les fonctionnaires étaient en grève pour leur rémunération mais aussi pour leurs conditions de travail, l'exercice de leur mission et plus globalement pour le service public. Dans notre administration, le taux de grévistes de 16,33 % est la traduction d'une colère sociale qui doit être lu comme un avertissement. Dans certaines directions, la grève a été particulièrement suivie en dépit des pertes de rémunération subies, c'est le cas dans le Tarn avec un taux dépassant les 25 %. À l'instar des résultats de l'Observatoire Interne que nous avons commentés lors du précédent CSAL, ce chiffre semble confirmer que les agent·es de la DDFiP du Tarn sont, plus encore que dans d'autres directions, éprouvé·es par les restructurations, les suppressions d'emploi, la dégradation des conditions de travail et les reculs du service public qui en découlent. Nous vous demandons de le prendre en considération. Malgré la fatigue, le « fonctionnaire bashing » qui veut nous accabler, les discours de division, de peur ou de résignation, nous restons combatifs et combatives face à toutes les attaques et injustices que nous subissons.

La colère sociale grandit dans le pays, et aujourd'hui c'est la jeunesse qui se mobilise. D'abord dans les lycées, puis dans les universités, élèves et étudiant·es dénoncent leurs conditions d'études, le manque de personnels et de moyens. Ce qu'ils et elles veulent, c'est tout simplement pouvoir apprendre dans des conditions dignes, et que la promesse républicaine d'égalité des chances puisse se réaliser. Manque de professeurs, classes surchargées, établissements mal isolés, délabrés, le service public de l'éducation souffre depuis longtemps des coupes budgétaires. En cela, leurs revendications sont aussi les nôtres. La jeunesse n'a pas attendue les partis politiques et les syndicats pour se lever d'un élan puissant. Nous nous tenons à ses côtés pour exiger le redressement de nos services publics, et réclamer, avec un enthousiasme renouvelé, une société qui remet au goût du jour les valeurs d'égalité et de justice.

Les rassemblements et blocus d'établissements ont été entachés d'incidents graves (incendies, détériorations, agressions), qui ne doivent cependant pas occulter les revendications portées rationnellement et pacifiquement par l'immense majorité des jeunes engagés dans ce mouvement. Par ailleurs, nous dénonçons avec force la réponse policière lorsque celle-ci est totalement disproportionnée, plus de 200 adolescent·es ayant été blessé·es et deux d'entre eux mutilés. Ce climat de tension extrême a conduit de nombreux parents, militant·es et citoyen·nes à rejoindre la mobilisation le 6 octobre. Le Gouvernement tente désormais de jouer la carte de l'apaisement mais ce que nous demandons, c'est qu'il apporte une réelle réponse politique aux revendications légitimes des lycéen·nes et étudiant·es, notamment en revoyant en profondeur son projet de budget pour 2027.

Car sans surprise, comme depuis de trop nombreuses années, ce projet de budget, qui sera débattu par les parlementaires à partir du 13 octobre, fait porter l'effort de réduction du

déficit sur les fonctionnaires et les services publics. Ce sont 1076 emplois qui seront supprimés dans la fonction publique d'État : les agences de l'État, les ministères de l'Agriculture, de la Transition écologique et de l'Économie seront les plus impactés. La DGFIP continue d'être dépouillée avec 176 suppressions d'emplois annoncées. Cela va continuer à dégrader nos conditions de travail et l'exercice de nos missions, puisque les crédits de fonctionnement sont également en baisse.

Alors que notre administration a fait face cette année à plusieurs crises majeures, et que nous ne cessons d'alerter sur la situation, nous nous étonnons d'avoir été sollicité·es, au travers d'un questionnaire sur « *les valeurs portées par notre direction* ». Celui-ci ne permet aucune expression libre, et met en avant :

- la fiabilité et la confiance : après les épisodes GMBI, FICOBA, Hélios et les vols des données, parlons-en !
- le collectif : est-il défendu lorsque le recrutement au choix et au fil de l'eau est élargi, qu'une lettre de motivation et un CV sont proposés pour la liste d'aptitude de B en A, et plus largement quand toutes nos règles de gestion sont progressivement cassées ?
- l'agilité : est-ce une référence à l'AGILE qui gère les cités administratives avec si peu de souplesse, ou bien aux restructurations et réductions d'effectifs qui permettent de démontrer la grande agilité des agentes et agents ?

Où sont passées l'égalité, l'inclusion, la probité ? Étrangement ces valeurs ne sont pas sorties de ces ateliers « *d'intelligence collective* » chers à notre Directrice générale. Solidaires Finances Publiques s'interroge sur les objectifs de ce questionnaire pour le moins orienté.

Concernant la cybersécurité, nous critiquons depuis le départ le choix politique d'externalisation des plateformes pour la facturation électronique, et les risques de sécurité inhérents. Il y a une semaine, la presse a révélé qu'une cyberattaque a visé l'infrastructure d'un prestataire technique de la plateforme VosFactures. Des fichiers ont été dérobés, et l'incident a conduit l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État à suspendre ses échanges avec la plateforme, le temps de procéder aux vérifications nécessaires. Plus que jamais nous craignons que ces problématiques viennent entacher sérieusement le déploiement de la facturation électronique.

S'agissant de la cyberattaque dont a été victime la DGFIP cet été, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) a publié le 29 septembre 2026 son rapport d'incident. Contrairement aux premières prises de parole, en septembre, de notre Directrice générale, le rapport d'incident écarte une « *attaque sophistiquée* » au profit d'une « *exploitation de faiblesses dans trois domaines* », à savoir l'identité, l'architecture et la détection. Le rapport présente des mesures opérationnelles à mettre en œuvre, dont – sans surprise – l'authentification multifacteur, qui doit être déployée sur tous les applicatifs. Selon l'ANSSI, l'utilisation d'appareils personnels pour accéder à des applications professionnelles « *doit être proscrite* ». Une nouvelle fois, nos faiblesses et la vulnérabilité de nos infrastructures informatiques sont mises en évidence.

Nous exigeons que tous les moyens nécessaires à la résorption de la dette technique et des retards en matière de cybersécurité soient mis en œuvre par l'État. La confiance ne se décrète pas, elle se gagne par des actes.